

COMMUNIQUE
DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE BRIGITTE ROYER ET DENIS DUCHAMP

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON DE SARRAS

COMMISSION PERMANENTE ET DECISION MODIFICATIVE DU 16 NOVEMBRE 2020

374 317 € pour le canton

20 subventions ont été attribuées par les élus de la Majorité départementale en faveur du canton de Sarras.

- **374 217 €** répartis au titre du fonds de péréquation des taxes additionnelles aux Droits de Mutation, en faveur des communes du canton.